

PROGRAMME DE FORMATION

« BPREA en agriculture biologique »

Le CFPPA vallée de la Drôme, Diois et Vercors met en place depuis 2005 la formation BPREA en **agriculture biologique**. Les parcours sont individualisés pour permettre une meilleure adéquation de la formation au projet du candidat. Avant l'entrée en formation un positionnement individuel est réalisé permettant l'élaboration du parcours de formation.

Public visé : porteurs de projet d'installation agricole

- ✓ Demandeurs d'emploi
- ✓ Aides familiaux - Conjoints d'exploitants
- ✓ Salariés

Prérequis

- ✓ Avoir 18 ans
- ✓ Être titulaire d'un diplôme professionnel de niveau 3 (BEP, CAP) ou certificat enseignement général classe de première ou 3 années d'activité professionnelle
- ✓ Justifier 1607h d'activité professionnelle
- ✓ Avoir une expérience significative en agriculture

Objectifs de la formation

- ✓ Préparer son installation d'agricultrice, d'agriculteur en élaborant tout au long de la formation un projet réaliste et cohérent
- ✓ Obtenir un diplôme agricole de niveau 4 (bac pro) conférant la Capacité Professionnelle Agricole
- ✓ Acquérir un raisonnement technique et économique dans les domaines de l'agro-écologie
- ✓ Acquérir des gestes pratiques, une expérience de terrain grâce à un réseau d'agriculteurs bio
- ✓ Entrer dans des réseaux d'agriculteurs et d'acteurs du milieu rural

Contenus de la formation

- ✓ Le BPREA a été rénové en 2017 (arrêté du 9 mars 2017).
- ✓ Le BPREA est diplôme de niveau 4, constitué de 7 blocs de compétences : Se situer en tant que professionnel, Piloter le système de production et conduire le changement, Conduire le processus de production dans l'agroécosystème, Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise agricole, Valoriser les produits ou services de l'entreprise, S'adapter à des enjeux professionnels particuliers (2 UCARE).
- ✓ Il est constitué d'un référentiel de diplôme, un recueil de fiches de compétences et un document complémentaire au référentiel de diplôme que vous pouvez consulter sur :
<https://chlorofil.fr/diplomes/secondaire/bp/bp-rea/bp-rea-2017>

Le parcours individuel de formation est constitué de modules. Il est élaboré au cours d'un entretien avant l'entrée en formation, tenant compte de vos acquis et de vos besoins pour réaliser votre projet.

	Modules / Capacités recherchées
Mise à niveau : Expression communication Outils mathématiques Informatique	Communiquer dans les situations professionnelles et sociales Utiliser les mathématiques dans les situations professionnelles Utiliser les outils bureautiques (traitement de texte et tableur dans les situations d'apprentissage (carnets de bord) et professionnelles
Biologie	Identifier les grandes fonctions du vivant (organisation du vivant, mécanismes énergétiques, transmission de l'information génétique, écologie)
Bases agro écologiques (fonctionnement climat sol plantes)	Savoir choisir des variétés et races adaptées aux conditions pédoclimatiques Savoir évaluer la fertilité d'un sol Réaliser un diagnostic de biodiversité Mettre en place des pratiques agro-écologiques
Piloter un système de production	Réaliser un diagnostic d'approche globale de l'EA Évaluer la durabilité d'une EA, Organiser et gérer le travail Gérer les ressources humaines Évaluer les risques professionnels Encadrer une équipe dans les conditions de sécurité et de confort Concevoir des changements, planifier la phase de transition en limitant les risques afin d'améliorer la performance de son EA en cohérence avec ses finalités et ses objectifs
Conduire un atelier de maraîchage diversifié en AB	Choisir son système de production en cohérence avec le marché Produire des plants maraîchers, Planifier la culture des légumes en fonction des objectifs et des circuits de vente Pratiquer une rotation des familles botaniques Irriguer les cultures maraîchères Choisir et conduire un itinéraire technique Concevoir une stratégie de gestion de l'enherbement Concevoir une stratégie de protection des cultures maraîchères Choisir ses outils Chiffrer les investissements et les charges opérationnelles
Conduire un atelier d'élevage de ruminants en AB	Choisir son système de production en cohérence avec le marché Prévoir, gérer et organiser l'alimentation des animaux en privilégiant l'autonomie alimentaire Prévoir, gérer, organiser la reproduction en fonction des objectifs de production et des circuits de vente Assurer les soins et le suivi sanitaire de son troupeau (réglementation sanitaire, prophylaxie, soins...) Concevoir son système de pâturage et/ou pastoralisme Se situer par rapport à d'autres systèmes d'élevage
Assurer la gestion technique, économique, financière et administrative de l'EA	Réaliser sa compta (règles comptables, analyse et prévisionnel) Choisir le statut social, fiscal, juridique de l'EA Savoir faire des choix argumentés concernant les sociétés agricoles, les baux ruraux, la TVA
Valoriser les produits et services de l'EA	Se situer sur son marché, Utiliser son étude de marché pour planifier les ventes, développer une stratégie commerciale Communiquer sur son entreprise, ses produits et services, négocier avec ses partenaires
De l'idée au projet	Déterminer objectifs et finalités de son projet Programmer les étapes de son installation (parcours, partenaires, réglementations, financement) Établir son prévisionnel en cohérence avec le système choisi
UCARE	Voir pour chaque UCARE

Moyens et méthodes pédagogiques

Votre parcours de formation vous permet d'acquérir les contenus de formation nécessaires à la réalisation de votre projet. Votre projet d'installation constitue le fil conducteur de votre formation. Les modules de formation s'appuieront sur des situations professionnelles.

- ✓ Un positionnement avant l'entrée en formation
- ✓ Une mise à niveau individualisée afin d'acquérir les connaissances de bases
- ✓ Des journées en centre, avec cours ou travaux dirigés, apports de connaissances, activités d'échanges, jeux, et travaux sur différents supports (papier, numérique, vidéo, multimédia, terrain...)
- ✓ Un accueil et un accompagnement au centre de ressources (CDR), permettant l'utilisation d'outils variés (ouvrages, DVD, documents, serveur CFPPA de Die, plateformes de formation en ligne, Internet, messagerie, ressources en ligne, espace serveur dédié ...).
- ✓ Du travail individuel et du travail collectif tutoré
- ✓ Des journées délocalisées en entreprise formatrice avec mise en situation pratique
- ✓ Des périodes de stage en entreprise (de 6 à 10 semaines)
- ✓ Des évaluations formatives
- ✓ Un accompagnement de votre projet par l'équipe pédagogique et un **formateur référent**
- ✓ Certains modules de l'offre régionale sont proposés en FOAD. Cela implique une ou plusieurs périodes de regroupement au centre de formation producteur du module, du travail individuel, tutoré au CFPPA de Die, avec des ressources papier ou médiatisées, et dans certains cas de l'entreprise formatrice.

L'ensemble de cette formation s'articule autour de travaux individuels (acquisition de connaissance, mobilisation des connaissances pour analyser des situations, projet d'installation) **et collectifs** (fondamentaux avant toute entreprise collective, dynamique du territoire, développement local, chantiers ...) **qui nécessitent du travail en dehors des périodes prescrites.**

Les stages pratiques en entreprise et l'entreprise formatrice

Les **stages pratiques en entreprise** sont incontournables. Ils permettent l'acquisition de savoirs faire pratiques et la collecte de références techniques et économiques. Les entreprises sont aussi le support de formation et de certaines évaluations.

Leurs rôles peuvent être multiples :

- ✓ Présenter et analyser l'entreprise agricole et son environnement
- ✓ Acquérir des gestes et savoir-faire professionnels
- ✓ Obtenir des références technico-économiques (produit, charges, chiffre d'affaire ...)
- ✓ Accompagner le stagiaire dans son parcours de formation (conseils, contacts...)
- ✓ Etre un interlocuteur privilégié pour aborder des questions techniques, institutionnelles, sociales, économiques...
- ✓ Introduire le stagiaire dans le milieu professionnel (recherche de foncier, invitation à des réunions professionnelles, documentation ...)

Le formateur référent peut être amené à proposer une ou plusieurs journées de formation délocalisée en **entreprise formatrice**. Ces journées peuvent être prévues pour des petits groupes ou pour une personne et font l'objet d'une **contractualisation spécifique**.

Suivi individuel et accompagnement du projet

La formation modulaire nécessite un accompagnement régulier pour faire le point des acquis et/ou des difficultés rencontrées. Le projet est au cœur de la formation de chaque stagiaire. Le porteur de projet progresse à son rythme.

Objectif : proposer un suivi individuel dans la progression des acquis avec des remédiations ainsi qu'un accompagnement du projet.

Moyens : chaque stagiaire est suivi par **un formateur référent** au cours d'entretiens (individuels ou en petits groupes) formalisés et réguliers. Le référent est également sollicité dans le cadre du choix du lieu de stage en entreprise. Il veille à tenir à jour les comptes rendus des entretiens. Le stagiaire peut également être accompagné par d'autres personnes ressources dont son maître de stage.

Evaluation de la formation

- ✓ Formation validée par l'obtention du BPREA : diplôme d'état du ministère de l'agriculture (arrêté du 9 mars 2017) délivrant 7 blocs de compétences évalués en suivant un plan d'évaluation agréé par un jury permanent régional.
- ✓ Une dizaine d'épreuves pratiques, orales et écrites basées sur plusieurs situations professionnelles sont organisées sur l'année. Elles se déroulent au centre ou sur le terrain.
- ✓ des évaluations formatives tout au long de l'année pour apprécier l'acquisition de connaissances et l'amélioration des compétences.

Organisation et durée de la formation

- ✓ En continu de novembre à septembre (hormis 4 semaines environ de fermeture du centre réparties à Noël, Ascension et début Août)
- ✓ Parcours individualisé d'une durée d'environ 1200h selon positionnement, équivalences académiques et projet du candidat dont 6 à 10 semaines en entreprise
- ✓ Lieu CFPPA de DIE
- ✓ Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- ✓ Taille du groupe BPREA 20 à 30 stagiaires pour cours commun, sous-groupes de 6 à 15 stagiaires selon le module.

Référence des formateurs :

	Diplômes	Expérience professionnelle	Domaine d'intervention
Dominique LECOANET	ingénieur agricole ISARA	<i>Développement rural en France et dans les pays en développement (Amérique latine, Asie, Afrique) pendant 15 ans Coordinatrice BPREA et formatrice depuis 19 ans à Die</i>	Biologie, bases agronomiques, transformation des produits végétaux, accompagnement de projet, VAE
Jérôme BOSSAN	diplômé de Sciences Politiques Grenoble	<i>Viticulteur formateur à Die depuis 16 ans</i>	Comptabilité, gestion, viticulture
Karen MILLEY	licence pro en agriculture	<i>Contrôleur phytosanitaire pendant 4 ans, Encadrante technique en chantier d'insertion pendant 5 ans, Coordinatrice Cs bio, Formatrice à Die depuis 4 ans</i>	Bases agronomiques, Agro écologie, maraîchage, permaculture
Evelyne LEJEUNE	ingénieur agricole zootechnie Belgique, certificat pro éleveur laitier POISY, Herbaliste Lyon	<i>Gestionnaire de troupeau de vaches laitières Abbaye ND des Dombes, remplacements producteurs fermiers de l'Isère, Chef de projet tourisme agricole, Formatrice à Die depuis 4 ans</i>	Productions animales (ruminants, porcs, volailles), soins naturels et santé animale, PPAM
Valentin LAUBRIET	Double Master en agro-écologie	<i>Chef de culture PPAM 2 ans Enseignant universitaire 2 ans</i>	Maraîchage, diagnostic entreprise, agroforesterie
Christian LEGRIS	ingénieur agricole ISARA	Agriculteur et artisan confiturier Formateur en commercialisation	Commercialisation